

Ces prix comprennent :

- ✓ **Les transferts en autocar entre la paroisse et l'aéroport, aller et au retour,**
- ✓ le transport aérien sur vols **réguliers PARIS CDG / ISTANBUL / IZMIR à l'aller et au retour ISTANBUL/ PARIS** de la compagnie aérienne **Turkish Airlines**, en classe économique,
- ✓ le vol intérieur Kayseri / Istanbul de la compagnie aérienne **Turkish Airlines**, en classe économique,
- ✓ les taxes d'aéroport et de sécurité ainsi que la surcharge carburant (à savoir **202 € par personne au 6 juillet 2018**),
- ✓ le service d'accueil à **l'aéroport**,
- ✓ l'hébergement en **chambre à deux lits en hôtels de catégorie 3*et/ou 4*** (normes locales),
- ✓ la pension complète du **dîner** du premier jour au **déjeuner** du dernier jour,
- ✓ la mise à disposition d'un **autocar climatisé** et de bon confort pendant toute la durée du circuit,
- ✓ les services d'un **guide professionnel francophone** durant tout le pèlerinage,
- ✓ tous les droits d'entrées dans les sites, monuments et musées mentionnés au programme,
- ✓ les pourboires pour les hôtels et les restaurants,
- ✓ l'assurance assistance et rapatriement EUROPE ASSISTANCE,
- ✓ un sac de voyage, un livre guide et des étiquettes bagages par personne,

Ces prix ne comprennent pas :

- ✗ les boissons (eau, vin, soda...),
- ✗ les pourboires pour le guide accompagnateur et le chauffeur,
- ✗ les offrandes pour les communautés rencontrées et les intervenants extérieurs,
- ✗ les offrandes pour les messes,
- ✗ toutes les dépenses à caractère personnel.

FORMALITE DE POLICE

Chaque pèlerin doit se munir **d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport, au moins valable 150 jours après la date d'entrée dans le pays soit le 20 septembre 2019.**

Les cartes nationales d'identité délivrées à des personnes majeures entre le 1er janvier 2004 et le 31 décembre 2013 seront encore valables 5 ans après la date de fin de validité indiquée au verso, mais aucune modification matérielle de la carte plastifiée n'en attestera. En conséquence, de façon à éviter tout désagrément pendant votre voyage, **il vous est fortement recommandé de privilégier l'utilisation d'un passeport valide à celle d'une CNI** portant une date de fin de validité dépassée, même si elle est considérée par les autorités françaises comme étant toujours en cours de validité, et si les autorités turques ont accepté cette prorogation. Des dysfonctionnements ont en effet été constatés à l'entrée et à la sortie du territoire turc.

Signature du participant

Signature du secrétariat